

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

07

2021

58

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 25 novembre 2021
Convocation du : 18 novembre 2021

Nombre de Conseillés :

En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 24

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au complexe du Mas de Roux, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**MARCHES PUBLICS : Rénovation de la Villa Monderoux - 14 lots -
Autorisation de signature des marchés**

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Gilbert Debard, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Jean-Pierre Cottaz.

Excusés ayant donné pouvoir :

Sergio Mancini a donné procuration à Christine Perez
Laetitia Protière a donné procuration à Lionel Chevrolat
Sébastien Renevier a donné procuration à Bertrand Vermorel
Franck Longin a donné procuration à Joël Aubernon
Sophie Gaguin a donné procuration à Annie Maciocia
Anne-Sophie Rampon a donné procuration à Caroline Terrier
Nathalie Thimel-Blanchoz a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz

Absents : William Fuz, Anne Le Guyader, Cyril Langelot.

Secrétaire de Séance : Elodie Brelot.

La commune de Beynost est propriétaire d'un ancien bâtiment appelé « Villa Monderoux » situé 355 chemin de Monderoux – 01700 BEYNOST. Cette Villa constitue un bâtiment majeur pour l'accueil des associations beynolannes. Afin de préserver et encourager cette richesse associative, la commune a souhaité lancer un projet de rénovation et de mise en valeur de la villa Monderoux.

La villa se décompose en deux ailes :

- L'aile Est, la plus ancienne (16ème siècle) a déjà fait l'objet d'une restauration et abrite une Bibliothèque,
- L'aile Nord, objet du présent projet, totalise environ 920 m² sur 3 niveaux plus une cave et comprend une maison du 19ème siècle et un bâtiment plus récent faisant la jonction avec l'aile Est.

Actuellement, les locaux accueillent différents services communaux et associations.

Ces locaux sont anciens, vétustes et nécessitent pour pouvoir mieux répondre aux besoins des associations :

- Une mise à niveau technique,
- Une mise en conformité,
- Une réorganisation fonctionnelle,
- Une réappropriation de surfaces existantes au sous-sol et au 2ème étage, actuellement inutilisés.

A cet effet, une procédure adaptée a été lancée conformément aux articles L2123-1,1° et R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique et publiée au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics le 04 août 2021. Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne le même jour.

Dans le cadre de cette procédure, l'allotissement est le suivant :

| Numéro | Intitulé |
|--------|--|
| 1 | Aménagements extérieurs |
| 2 | Gros œuvre - maçonnerie |
| 3 | Charpente - couverture - bardage |
| 4 | Revêtement de façades |
| 5 | Etanchéité |
| 6 | Menuiseries extérieures aluminium |
| 7 | Serrurerie |
| 8 | Cloisons - doublages - plafonds - peinture |
| 9 | Menuiseries intérieures bois |
| 10 | Carrelage - faïence |
| 11 | Revêtement de sols collés |
| 12 | Electricité |
| 13 | Chauffage - ventilation - plomberie |
| 14 | Ascenseur |

Les contrats issus de cet allotissement seront des marchés ordinaires. Le délai d'exécution tous lots confondus est de 19 mois.

Conformément aux critères de jugement des offres définis au règlement de consultation, l'analyse fait ressortir les entreprises suivantes présentant les offres économiquement les plus avantageuses :

| N° | Intitulé | Attributaire | Montant de l'offre en € HT | Montant de l'offre en € TTC |
|----|--|---|----------------------------|-----------------------------|
| 1 | Aménagements extérieurs | Groupement solidaire IDVERDE / MIGMA 506 allée de Fétan 01600 Trévoux | 78 283.34 | 93 940.01 |
| 2 | Gros œuvre - maçonnerie | PARUTTO 330 avenue de St Maurice 01700 Miribel | 309 195.96 | 371 035.15 |
| 3 | Charpente - couverture - bardage | SMCC 248 avenue de l'Industrie 69140 Rillieux la Pape | 111 850.96 | 134 221.15 |
| 4 | Revêtement de façades | GF FACADES 91 chemin de Roman 73420 Mery | 93 656.50 | 112 387.80 |
| 5 | Etanchéité | ADT ETANCHEITE 4B route de Genève 01700 St Maurice de Beynost | 13 696.90 | 16 436.28 |
| 6 | Menuiseries extérieures aluminium | MENUISERIE BONIN ZA la Craz - 645 route de la bougie 38780 Estrablin | 174 075 | 208 890 |
| 8 | Cloisons - doublages - plafonds - peinture | LARDY Chemin de Pressin 69230 Saint Genis Laval | 138 140.84 | 165 769.01 |
| 9 | Menuiseries intérieures bois | MAC ZI de la Bocquette 01700 Miribel | 56 715.50 | 68 058.60 |
| 10 | Carrelage - faïence | CMM Carrelage ZI de la Bocquette Quai du Rhône 01700 Miribel | 30 084.70 | 36 101.64 |
| 11 | Revêtement de sols collés | STORIA 11 bis rue de la Favorite 69005 Lyon | 43 669.30 | 52 403.16 |
| 12 | Electricité | SDA ENERGY 19 rue Poizat 69100 Villeurbanne | 125 759.58 | 150 911.50 |
| 13 | Chauffage - ventilation - plomberie | SERVIGNAT 930 avenue Léon Blum 01500 Ambérieu en | 113 285.20 | 135 942.24 |

| | | | | |
|----|-----------|--|--------|--------|
| | | Bugey | | |
| 14 | Ascenseur | SCHINDLER 56 avenue du progrès 69687 Chassieu | 25 200 | 30 240 |

Par ailleurs, il s'avère que pour le lot 7 – Serrurerie, le besoin technique initial défini dans les documents de la consultation a évolué substantiellement. Les éléments suivants doivent être modifiés pour être le plus adaptés possible à l'utilisation du bâtiment :

- modification de l'escalier métallique central (à côté de l'ascenseur) avec suppression des éléments en Inox et en Verre pour passer en Alu laqué et remplissage en tôles perforées ou sérigraphiées
- simplification du petit auvent (entrée Bridge) avec réduction des dimensions et inversion de la pente de toiture pour éviter les surcharges de neige
- optimisation de l'ossature métallique de l'entrée créée en excroissance Cette modification du besoin nécessite l'abandon de la procédure qui doit donc être déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en vertu de l'article R2185-1 du CCP avant de pouvoir être relancée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer les treize marchés, conformément à l'article L2122-21 du CGCT, signer la déclaration de sans suite pour motif d'intérêt général du lot 7 ainsi que relancer la procédure dudit lot.

Le Conseil Municipal, Ouï les explications du rapporteur,
Après avoir pris connaissance du dossier, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE le résultat de l'analyse des offres ainsi que les titulaires de chaque lot,

APPROUVE la proposition de déclaration de sans suite pour motif d'intérêt général du lot n°7 et la relance de la procédure pour ce lot,

AUTORISE la signature des marchés et tous les actes afférents avec les titulaires et montants indiqués ci-dessus,

DECLARE le lot n°7 – Serrurerie sans suite pour motif d'intérêt général et autorise la signature de la déclaration par le Maire,

PRÉCISE que la dépense d'investissement est inscrite à l'exercice 2021 et suivants.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Le Maire,

Caroline Terrier
Caroline TERRIER